

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



ÉDITO

Dix ans de Cheops, 20 ans de la loi 2005 et de nouveaux enjeux économiques et géopolitiques mondiaux qui obligent notre écosystème à se repositionner.

La mise en œuvre de la Loi pour le Plein Emploi acte le positionnement institutionnel de Cheops et des Cap emploi.

L'approche complémentaire et articulée dans le cadre du Réseau Pour l'Emploi entre France Travail et les Cap emploi renforce la dimension « projet d'accompagnement » des personnes en situation de handicap. De nombreux réglages sont encore nécessaires pour que ce nouveau concept atteigne son rythme de croisière. Les gouvernances instituées faciliteront ces régulations. Le pilotage harmonieux avec France Travail des 4 mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap prouve cette productive interaction.

Le dernier rapport de l'IGAS a d'ailleurs salué les bénéfices du rapprochement France Travail - Cap emploi.

Le concept de travail évolue, le contexte de la mobilité professionnelle impacte les salariés, les cadres et les managers affectant parfois leur santé.

La prévention de la désinsertion professionnelle devient une nécessité à accompagner par les Cap emploi dans le cadre d'une complémentarité avec les nombreux acteurs. Avec l'AGEFIPH, le FIPHFP, et PRESANCE nous construisons ce partenariat, sous l'incitation du Ministère du travail et de l'emploi.

A l'aube du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs en 2028, nous consolidons le socle des conditions régissant nos missions : référentiel de compétences et d'expertises et qualification des conseillers Cap emploi. Ces propositions s'articulent aux demandes de nos partenaires signataires de la convention et sous l'égide de la DGEFP

Ce rapport d'activité traduit la richesse de Cheops dans toutes ses composantes, dans toute son articulation partenariale.

Il traduit l'évolution permanente de notre réseau dans ses concepts, dans son expertise, dans son organisation pour l'amélioration de son service en direction des personnes accompagnées et des employeurs

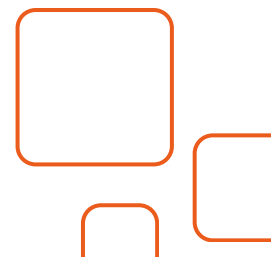
Les dimensions prises par nos projets européens, par le projet Cap Handicook illustrent cela.

Cheops se doit d'anticiper les évolutions sociétales et leurs mises en œuvre en accompagnant les Cap emploi

La période est complexe en termes de lisibilité, tant sur le plan international que national. L'hétérogénéité de nos organisations sera un atout dans cette période si nous continuons à nous fédérer autour d'un projet ambitieux tel qu'approuvé en Assemblée Générale et tel que l'ont voulu, il y a dix ans, les fondateurs de Cheops. L'ambition signifie échanges, discussions. C'est tout l'enjeu de la co-construction de notre réseau.



M.BENAZET



Sommaire

Édito	p2
Les missions et le pilotage de Cheops	p4
Le développement et la valorisation des Cap emploi	p9
Les résultats 2024 accompagnement dans et vers l'emploi	p10
Témoignages	p12
L'expertise Nationale	p14
Le pôle innovation et expertise de Cheops	p14
Le pôle formation de Cheops	p16
La démarche qualité	p19
Les chantiers et projets 2024	p20
La mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi	p21
Le partenariat avec France Travail	p22
Les mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap	p23
La signature de la convention ESAT- Service Public de l'Emploi	p24
Les actions 2024 sur l'accompagnement dans l'emploi	p26
L'Europe	p28
Le concours culinaire Cap Handicook	
Les partenariats	p29
La représentation institutionnelle	p32
L'animation régionale	p33
Les temps forts 2024	p38
Les enjeux 2025 et lexique	p43

Éditeur

Cheops
47 rue Eugène Oudiné

Directrice de publication
Marlène Capelle

Comité de rédaction

Jean-Pierre Benazet,
Marlène Cappelle,
Bérangère Castelain,
Carole Poirot,
Véronique Ruiz-Jimenez,
Fabienne Chopin

Imprimeur

Korus
39 rue de Bréteil
BP 70107
33326 EYSINES CEDE

Date de parution
Mai 2025

Dépôt légal
2557-1338



MISSIONS & PILOTAGE

LES MISSIONS DE CHEOPS

Créé en 2014, Cheops, le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Cheops s'appuie sur un socle de valeurs associatives et entrepreneuriales de type réseau. Ses actions permanentes ont pour objet de :

Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Représenter l'ensemble des Organismes de Placement Spécialisés dénommés Cap emploi

Professionaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes en situation de handicap



LA GOUVERNANCE DE CHEOPS

La gouvernance de Cheops au travers de son Conseil d'Administration et de son Bureau développe les orientations stratégiques et politiques du réseau, adoptées chaque année en Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 18 septembre 2024 à Montauban. La prochaine Assemblée Générale se tiendra lors du Congrès National à Lyon les 17, 18 et 19 septembre 2025.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration Cheops, élu en septembre 2024, est composé de 55 personnes. Chaque association régionale désigne, en fonction de sa dimension territoriale, deux à quatre personnes (à parité d'un élu et d'un technicien). Le Conseil se réunit 3 à 4 fois par an.

Le Bureau

Un nouveau Bureau a été élu dans le cadre de l'Assemblée Générale en septembre 2024.



LES MEMBRES DU BUREAU



Jean-Pierre BENAZET
Président



Isabelle FAURE
Vice-Présidente



Alain FROUARD
Vice-Président



Nathalie FLORES
Secrétaire



Pierre-Alain DARLES
Secrétaire adjoint



Jean-Jacques FAVRE



Jean-Pierre LABOURDIQUE



Pierre LEGRAND



Didier RASCLARD
Personne qualifiée



Franck SEURIN



Max THOUNEL
Personne qualifiée



Jean-Marie VIEILLARD



Arnaud WILLAIME



Mansour ZOBERI



Benoît DEBOOS nous a quittés en 2024. Depuis dix ans, Benoit partageait ses compétences au sein de Cheops, servant de lien entre les entreprises et les travailleurs handicapés. Il était trésorier national, vice-président de Cheops Grand Est et président de l'association expert emploi 52 qui gère le cap emploi 52. Il était aussi administrateur d'autres associations du champ de l'insertion et des métiers de l'ONF. Nous rendons hommage à son dévouement exceptionnel.

L'ÉQUIPE NATIONALE 2025



Marlène CAPPELLE

Déléguée Générale



Florence LE POLLOZEC

Déléguée Générale Adjointe



Bérengère CASTELAIN

Chargée de mission expertise et
développement



Fabienne CHOPIN

Chargée de mission
formation



Véronique RUIZ JIMENEZ

Chargée de mission expertise -
ergonomie



Carole POIROT

Responsable communication



Marie-Charlotte VIOLLE

Chargée de mission
communication



Emilie BONNIN

Assistante administrative et
communication



Corinne MONCEAU

Assistante formation
Parcours certifiant



Arzu KIZILKARA

Assistante formation



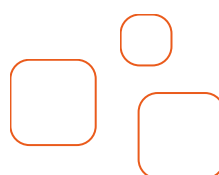
Dominique SILVANI

Référente accompagnement
dans l'emploi



Georges-Eric MARTINAUX

Référent employeurs



LES COMMISSIONS ET COMITÉS

Les commissions techniques et opérationnelles composées de membres de l'équipe nationale, d'élus, de directeurs et membres des équipes Cap emploi mettent en œuvre les décisions prises par la gouvernance de Cheops et sont force de propositions pour alimenter les travaux en interne et à l'externe. La planification des commissions se fait en fonction de leurs feuilles de route adoptées par le Bureau, et de l'actualité. En 2024, les principales commissions ont été :

LA COMMISSION ÉVALUATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

La commission évaluation et démarche qualité composée de 12 membres, s'est réunie à 3 reprises en présentiel pour travailler sur le référentiel d'autoévaluation qualité des Cap emploi. Une phase test a été lancée à l'été 2024 avec une trentaine de structures. En parallèle, le kit de certification ISO 9001 a été mis à jour par le groupe de travail qualité pour tenir compte des évolutions de l'offre de services Cap emploi et des évolutions législatives et réglementaires. Le kit dans sa nouvelle version a été livré en juin 2024. Voir page 19.

LA COMMISSION MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

La commission est composée de 12 membres. Elle s'est réunie 8 fois en 2024. Les objectifs de la commission sont d'outiller les Cap emploi sur l'axe accompagnement dans l'emploi, développer les partenariats et asseoir ceux existants. Il a été travaillé une cartographie des partenaires de l'écosystème de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et du maintien. La commission a élaboré un guide de saisie dans le système d'information Parcours H permettant l'accompagnement des équipes aux évolutions successives de l'outil, ainsi qu'une grille de lecture du bilan.

LA COMMISSION FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT A LA MONTEE EN COMPETENCES

Elle est composée de 10 membres. La commission s'est réunie 5 fois en 2024. Cette commission vise à faire des propositions de mises en œuvre technique et opérationnelle des orientations stratégiques de l'accompagnement des Cap emploi, sur les aspects « montée en compétences et formation » des acteurs (professionnels et bénévoles). En 2024, cette commission a travaillé en partenariat avec France travail sur le module d'e-learning 'Les essentiels Cap emploi' mis à disposition des professionnels du Réseau Pour l'emploi, sur l'Académie France Travail.

LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES CAP EMPLOI

La commission accompagnement des Cap emploi, composée de 12 membres, s'est réunie à 3 reprises en présentiel et a travaillé en sous-groupes sur le référentiel de compétences et d'expertises des Cap emploi. Une phase test sur le référentiel a été lancée auprès d'une vingtaine de structures en novembre 2024 pour une finalisation du référentiel au second semestre 2025.

LA COMMISSION INNOVATION ET EXPERTISE

Composée de 14 membres, la commission innovation et expertise s'est réunie 11 fois en 2024. La commission a élaboré une innovathèque à partir de la remontée des innovations de chaque Cap emploi. Cette matière a permis de mettre en place la 1^{ère} édition des Trophées de l'innovation du réseau. Voir page 15-16

LA COMMISSION COMMUNICATION ET ANIMATION

Composée de 12 membres, la commission communication et animation s'est réunie 13 fois en 2024. Elle a travaillé sur la mise à disposition d'un kit d'outils de communication à destination des équipes Cap emploi et des Cheops régionaux (supports et trames de communication) et sur la mise en place d'un calendrier de communication partagé (sur l'alternance, la fonction publique, la SEEPH et le Duoday) afin de fédérer le réseau autour de messages communs.

LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS

Composée de 12 membres, la commission accompagnement des employeurs s'est réunie 4 fois en 2024. Elle contribue à l'outillage des Cap emploi pour l'accompagnement des employeurs, quelque soit leur taille, et pour le déploiement de l'offre de services des Cap emploi spécifique aux employeurs (dont le diagnostic). Elle anime les relations des employeurs grands comptes avec les Cap emploi et participe aux différents groupes de travail « Relations employeurs » dans le cadre de France Travail. La commission travaille aussi sur la mise en place et le suivi de conventions de partenariats. Voir pages 30-31

Les comités ont une dimension stratégique et politique et accompagnent la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le cadre du rapport d'orientation voté en Assemblée Générale.

LE COMITÉ DES QUESTIONS INTERNATIONALES, EUROPÉENNES ET LÉGISLATIVES

Composé de 11 membres, ce comité créé en 2020, analyse l'environnement législatif et réglementaire européen en lien avec l'emploi des personnes en situation de handicap et les missions des Cap emploi en tant qu'acteurs du service public de l'emploi.

La feuille de route actualisée le 05 septembre 2024 a fixé deux priorités : mieux articuler le déploiement opérationnel de l'offre de services EURES (mobilité), au plan national régional et local ; examiner les voies par lesquelles le réseau CHEOPS peut intégrer le programme européen ERASMUS+ (éducation des adultes tout au long de la vie professionnelle). Le comité s'est réuni 4 fois en 2024.

LE COMITÉ D'APPUI AUX GOUVERNANCES

Composé de 7 membres, ce comité s'est réuni une dizaine de fois en 2024. L'objectif de ce comité est de proposer un outillage pour accompagner les administrateurs des Cap emploi. En 2024, ce comité a livré les fiches de missions des Présidents et a travaillé sur le livret d'accueil des administrateurs qui sera livré en 2025.

2



LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES CAP EMPLOI

LES CHIFFRES 2024

LES NOUVEAUX SERVICES OUVERTS EN 2024

33 768 services maintien dans l'emploi
8 361 services maintien en emploi
1 818 services évolution professionnelle

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

56 394 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants accompagnés pour un maintien dans l'emploi. (+10% vs 2023)

26 684 maintiens réussis (+9% vs 2023) avec un taux de maintiens réussis (hors causes exogènes) de 96.2%
84.6 % : taux de pérennité à 3 mois des maintiens réussis
76.5 % : taux de pérennité à 6 mois des maintiens réussis

L'ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEURS

70 718 services aux employeurs (+12% vs 2023)

LES ACTIONS DE VEILLE

L'action de veille consiste à assurer un suivi personnalisé pour des situations d'emploi dans lesquelles l'évolution du handicap, de l'état de santé ou l'organisation de travail à court ou moyen terme pourraient avoir un impact sur le maintien dans l'emploi.

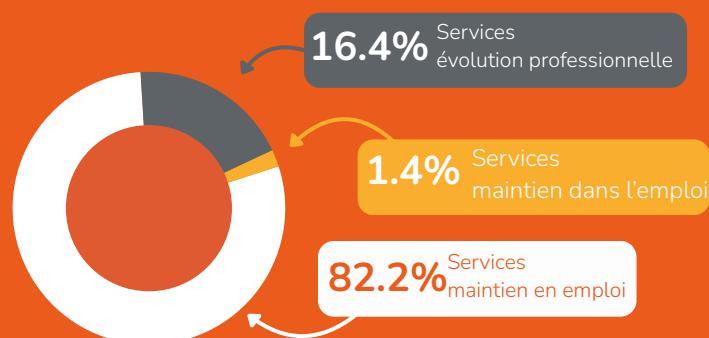
701 actions de veille ouvertes



LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE À DESTINATION DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

9 217 CEP délivrés en 2024 dont :

Le CEP est un outil mobilisable dans le cadre de l'accompagnement des Cap emploi sur les services maintien dans l'emploi, maintien en emploi et évolution professionnelle.



Dans le cadre de l'accompagnement dans l'emploi, les Cap emploi ont accompagné **56 394** personnes (+ **10%** vs 2023) et ont délivré **70 718** services aux employeurs (+ **12%** vs 2023). Signes d'une visibilité des accompagnements Cap emploi qui évoluent positivement aussi bien auprès des partenaires que des bénéficiaires employeurs et personnes, dans un contexte où la complémentarité avec les cellules de prévention de la désinsertion professionnelle des services de prévention et de santé au travail notamment s'organisent de manière opérationnelle.

Cette mobilisation a permis de travailler à :

- La réussite de **26 684** maintiens dans l'emploi. (14% dans la fonction publique et 86% sur le secteur privé)

9% de plus qu'en 2023

Taux de maintiens réussis dans les prises en charge de 96.2%

- L'accompagnement de **8 361** personnes à une reconversion professionnelle dans le cadre du service maintien en emploi.

9% de plus qu'en 2023

- Et à l'accompagnement à l'évolution professionnelle de **1 818** personnes.

Niveau équivalent à celui de l'année dernière

6 mois après un maintien réussi le taux de pérennité des maintiens dans l'emploi est de 76.5%, marquant la nécessité de sécuriser certains parcours. L'action de veille permet d'y répondre. Mise en place en 2023, elle progresse fortement puisque **701** personnes ont été prises en charge dans ce cadre contre 213 en 2023 (sur le second semestre).

On constate également la mobilisation de l'outil CEP surtout centrée sur le maintien en emploi permettant d'engager un travail sur une orientation professionnelle cohérente avec les souhaits, les potentiels et les capacités de la personne. Alors que le nombre de CEP progresse de 2%, la mobilisation dans le cadre du maintien en emploi progresse elle de 3 points.

LES INDICATEURS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI CAP EMPLOI-FRANCE TRAVAIL

Pour rappel, depuis 2021, les indicateurs d'accompagnement vers l'emploi des Cap emploi ont évolué vers des indicateurs communs avec France Travail dans le cadre d'une approche territoriale et dans un objectif de réduire l'écart entre les demandeurs d'emploi en situation de handicap et l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les indicateurs sont au nombre de 6 portant à la fois sur le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap, sur leur satisfaction et sur l'accompagnement des employeurs.

4 INDICATEURS SUR 6 SONT À LA CIBLE

Le nombre d'accès/retours à l'emploi reste stable en volume par rapport à 2023 (206 774), tout comme la part des retours à l'emploi des personnes en situation de handicap par rapport à celle du tout public (5.1%).

Le nombre de Demandeurs d'Emploi Longue Durée en situation de handicap progresse de 7.6% (contre +2.3% pour celui du tout public) par rapport à l'année passée pour atteindre le niveau de 201 788, signe d'une conjoncture économique moins favorable.

Pour autant les leviers d'action sont mobilisés et de manière plus efficiente puisque le retour à l'emploi 6 mois après une formation progresse de 1.5 points pour atteindre 43% et le nombre d'offres pourvues (avec services) par des personnes en situation de handicap gagne 0.3 point et atteint un taux de 5.8%.

Les personnes en situation de handicap continuent d'être satisfaites à la fois de leur accompagnement et de la réactivité de réponse puisque les taux sont respectivement de 84.3% et 85.5% , dans la même tendance que pour 2023.

LES RÉSULTATS CAP EMPLOI FRANCE TRAVAIL DE 2024

Les indicateurs suivis sur le retour à l'emploi

206 774

retours à l'emploi des DEBOE* en 2024 et au-dessus de la cible fixée à 198 467 retours à l'emploi (indicateur atteint)

Stable par rapport à 2023

43%

de taux d'accès à l'emploi des DEBOE* après une fin de formation de 6 mois, en dessous de la cible fixée à 44.5% (indicateur non atteint)

Progression de 1,5 points par rapport à 2023

201 788

demandeurs d'emploi de longue durée accompagnés, pour une cible à ne pas dépasser de 183 252 DEBOE* de longue durée. (indicateur non atteint)

Progression de 7,6% par rapport à 2023

Les indicateurs suivis sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi

85,5%

des DEBOE* ayant répondu à l'enquête estiment facile d'obtenir une réponse suite à une démarche France Travail et/ou Cap emploi, pour un objectif fixé à 83.5%. (indicateur atteint)

Même tendance que 2023

84,3%

des DEBOE* sont satisfaits de leur suivi/accompagnement pour un objectif fixé à 84%. (indicateur atteint)

Même tendance que 2023

Indicateur de suivi sur l'accompagnement des employeurs

5,8%

part de recrutement des DEBOE* pour les offres d'emploi avec services délivrés aux entreprises, au -dessus de la cible fixée à 5,7% (indicateur atteint)

Progression de 0,3 point par rapport à 2023

* DEBOE = Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

Maintien dans l'emploi

Témoignage de Monsieur D. accompagné par le Cap emploi 85

M. D est salarié depuis 13 ans de l'entreprise BOUYER LEROUX, leader sur les marchés des briques de murs et briques de cloison. Il a travaillé sur plusieurs postes : cariste, cuiseur. A la suite de l'apparition d'un handicap moteur, il est maintenu dans l'entreprise sur un autre poste, en tant que magasinier. La nécessité d'aménager son nouveau poste amène l'employeur à contacter Cap emploi.

Christine Rivière, chargée de mission maintien dans l'emploi au sein du Cap emploi 85, se déplace dans l'entreprise pour échanger avec l'employeur et le salarié, et réaliser une étude de poste. M. D exerce deux activités distinctes. D'une part, il assure le rangement du magasin à l'étage, transportant les petites pièces manuellement dans l'escalier et les plus volumineuses à l'aide d'un gerbeur. D'autre part, il gère les tâches administratives essentielles, telles que la demande de devis auprès des fournisseurs, le traitement des bons de commande et des factures, ainsi que la gestion informatique des stocks.

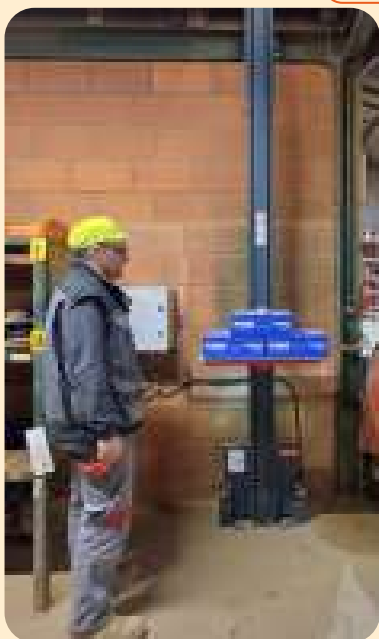
Une fois les solutions d'adaptation identifiées, Cap emploi et l'employeur font appel à des fournisseurs afin de déterminer les aménagements nécessaires pour les missions bureautiques et celles de magasinage.

Pour faciliter la mise en rayon et limiter le port de charges, l'installation d'un chariot avec une tablette réglable en hauteur ainsi qu'un monte-charge conçu pour l'espace disponible sont proposés.

Des tests sont réalisés d'une part pour évaluer la pertinence du chariot élévateur et d'autre part pour un siège adapté pour la partie bureautique.

Une demande de financement est envoyée à l'Agefiph pour contribuer à l'acquisition du siège ergonomique, du chariot élévateur et du monte-charge.

Le matériel est aujourd'hui installé et permet à Monsieur D. de réduire ses contraintes sur le poste



Rez de chaussée, départ du monte-charge



Arrivée au 1er étage et chargement sur le chariot élévateur



Insertion professionnelle

Passage du milieu protégé au milieu ordinaire



Témoignage de Monsieur B. accompagné par le Cap emploi 50

Le Cap emploi Manche, l'APEI Centre-Manche et Les ateliers Grandis - SLS Couture sont ravis de partager une belle réussite d'intégration professionnelle grâce à un partenariat solide et une attention particulière portée aux compétences et besoins de chacun.

Monsieur B. était travailleur de l'ESAT C'MA PROD, site d'Agneaux (APEI Centre-Manche) depuis de nombreuses années. En novembre 2023, au cours de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, il a participé à une journée "Duoday" au sein des ateliers de SLS Couture - Les ateliers Grandis. À cette occasion, il a pu découvrir le poste de couturier et démontrer son savoir-faire avec succès.

UNE BELLE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Fort de cette première expérience positive, un stage a été mis en place du 29 janvier au 29 mars 2024, permettant d'affiner son projet professionnel. Ce stage a ouvert la voie à un CDD de 6 mois dès mai 2024, avec une étude approfondie des modalités de compensation nécessaires pour faciliter son intégration dans un environnement de travail adapté à ses besoins. En novembre, un bilan de ce parcours a été réalisé au sein de l'atelier SLS Couture à Condé-sur-Vire.

LE RÉSULTAT ?

Un CDI à temps complet pour Monsieur B. en tant que couturier à compter de mi-novembre.

LE FRUIT D'UN VÉRITABLE TRAVAIL DE PARTENARIAT

Cette réussite illustre le fruit d'un véritable travail de partenariat entre le Cap emploi et l'ESAT C'MA PROD site d'Agneaux (APEI Centre-Manche), les équipes de Les ateliers Grandis - SLS Couture et Cap emploi Manche. Ensemble, ils ont assuré un suivi attentif et durable, grâce à une convention d'appui, dispositif permettant de sécuriser l'emploi et de valoriser les compétences de Monsieur B., tout en mettant en œuvre les meilleures solutions de compensation.

Le Criche

Le CRICHE est un outil à destination des équipes Cap emploi permettant d'identifier les solutions de compensation pour les publics accompagnés.



Les actions 2024

WEB'CRICHE

Un webinaire est organisé à chaque fin de mois (sauf en été) sur des thématiques différentes en lien avec le handicap, la compensation... Un replay de chaque webinaire est disponible pour tous.

Les sujets abordés en 2024:

- les sièges dits ergonomiques (2 webinaires),
- une présentation de Handipreneurs sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap à la création d'entreprise,
- une présentation de l'association Parkinson Vivre et Travailler,
- une présentation des outils PIMAS sur les véhicules de l'industrie, du domaine agricole et du BTP,
- un webinaire sur une 1ère approche du rétablissement.

PÉRENNISATION DE L'ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUES AU NATIONAL

Objectifs

- « Permettre un regard réflexif sur sa pratique professionnelle et identifier des pratiques facilitantes »
- « Avoir un espace de parole et un lieu pour développer son pouvoir d'agir »

Composition du groupes

15 professionnels repartis en 2 groupes : 8 « participants » et 7 « observateurs actifs »

Ateliers

3 sessions les 30 mai (8 conseillers présents), 4 juillet (8 conseillers présents) et 5 décembre (15 conseillers présents)

PERSPECTIVES 2025

- Réfléchir à la reprise de l'alimentation de la base de données / notamment sur des compensations organisationnelles,
- Relancer les réunions CR²,
- Mise en test des fiches de la nouvelle brique sur la question législative : rédaction et cartographie.

Les trophées de l'innovation

Après avoir défini ce qu'est l'innovation et l'expertise pour le Cap emploi, la commission innovation et expertise de Cheops a travaillé en 2024 à répertorier les innovations développées par les Cap emploi ou les Cheops régionaux.

Ces innovations ont été cartographiées et serviront de terreau à la prochaine **Innovathèque**.

Plus de **90 actions innovantes** recensées et qualifiées réparties sur 6 catégories, à destination des :

PERSONNES

EMPLOYEURS

PERSONNES &
EMPLOYEURS

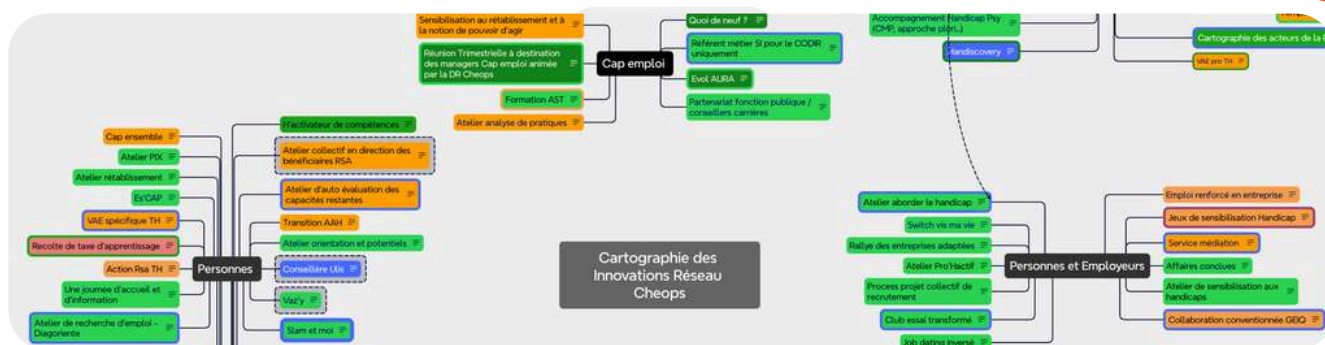
CAP EMPLOI

PARTENAIRES

MULTI
BÉNÉFICIAIRES

L'EXPERTISE NATIONALE, LE PÔLE INNOVATION ET EXPERTISES

Aperçu de la cartographie des innovations :



Le réseau développant de nombreuses expertises innovantes, il a été décidé de mettre en place la 1ère édition des trophées de l'innovation.

La méthode

- Analyse, objectivation, critérisation, débats, règle d'abstention des membres de la commission sur les projets concernant leur territoire ou leur Cap emploi,
- Exploration des 90 innovations selon 4 axes d'analyse et une grille de cotation avec report d'une note de 1 à 4 sur 3 critères et une possible bonification d'1 point sur le quatrième critère.

Critère n°1

Le caractère distinctif du projet dans l'écosystème partenarial attestant du positionnement expert du Cap emploi

Critère n°2

La dimension créative / l'effet "whaouh" du projet

Critère n°3

L'évaluation de l'impact opérationnel dans la délivrance de l'offre de services en mesurant les effets du projet par rapport aux actions des partenaires de l'insertion ou de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Critère n°4

La facilité d'essaimage selon l'opportunité et la facilité de déploiement et de généralisation dans les territoires

5 catégories

Le trophée de la créativité

La roue de la sensibilisation par Cap emploi 91

Le trophée du partenariat

L'espace collectif maintien par Cap emploi 13

Le trophée de l'originalité

La sensibilisation des kinésithérapeutes

par Cheops Auvergne-Rhône-Alpes

Le trophée du meilleur espoir

Handiscovery par Cheops Pays de la Loire

Le trophée coup de cœur de la Commission

Fight club par Cap emploi 63



Les lauréats Cap emploi - Cheops - 1ère édition des trophées de l'innovation - Congrès Cheops à Montauban- Septembre 2024



HANDI FORMATION EST DEVENU LE PÔLE FORMATION DE CHEOPS

Fin 2024 le centre de formation de Cheops, Handiformation a changé de nom pour devenir "le pôle formation de Cheops".

Pour être en cohérence avec la mission de Cheops

d'accompagner à la montée en compétences et à la professionnalisation du réseau des Cap emploi.

Pour permettre plus de lisibilité sur les formations

dispensées par Cheops à l'interne mais aussi à l'externe notamment dans le cadre de l'Académie France Travail et du Réseau pour l'Emploi.

L'activité formation de Cheops n'est pas une entité à part mais bien un pôle d'activité tout comme peut l'être l'expertise, la communication ou encore l'innovation.

En 2025, Cheops se déclinera donc en pôles dont le premier est celui de la formation.



Bilan du pôle formation en 2024

234 sessions de formation

2150 personnes formées

+ de 14 000 personnes depuis 2014

2023

2024

Nombre de sessions de formation réalisées : Évolution 2023-2024

211 sessions de formation

Parcours non certifiant	Parcours certifiant
109 sessions	102 sessions
Interne réseau	Externe réseau
192	19* (9,89%)

234 sessions de formation

Parcours non certifiant	Parcours certifiant
133 sessions	101 sessions
Interne réseau	Externe réseau
201	33** (16,41%)

Nombre de personnes formées : Évolution 2023-2024

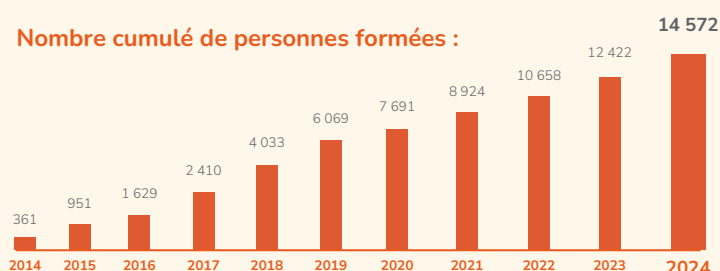
1854 personnes formées

Parcours non certifiant	Parcours certifiant
973 non-certifiants	881 certifiants
Interne réseau	Externe réseau
1737 personnes formées	127 personnes formées (7,31%)

2150 personnes formées

Parcours non certifiant	Parcours certifiant
1 243 non-certifiants	907 certifiants
Interne réseau	Externe réseau
1939 personnes formées	211 personnes formées (10,88%)

Nombre cumulé de personnes formées :



*"les externes réseau" en 2023 : sollicitation par le centre hospitalier de Valenciennes (5 sessions) et participation des professionnels hors réseau inscrits aux formations inter ouvertes à tout public.

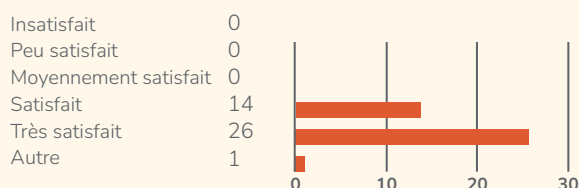
** "les externes réseau" en 2024 : dans le cadre du projet Cap handicapook, sollicitation du groupe Barrière pour former des professionnels de l'hôtellerie à l'accueil des voyageurs en situation de handicap. (14 sessions) et participation des professionnels hors réseau inscrits aux formations inter ouvertes à tout public.

Résultats de l'enquête de satisfaction

41 réponses sur 110 clients de formation sollicités- 37.2% de taux de réponse

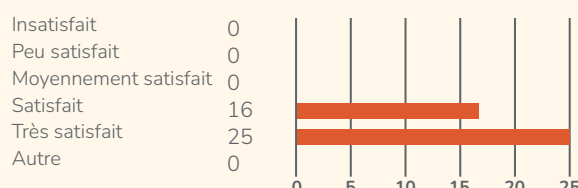
La qualité des échanges avec nos équipes

Satisfaisant ou très satisfaisant
97.5%



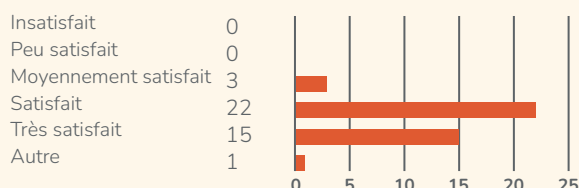
La qualité du suivi administratif votre/ vos dossiers

Satisfaisant ou très satisfaisant
100%



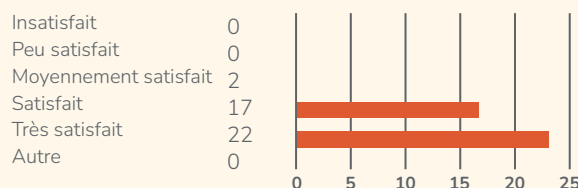
Le respect des engagements (offre, délai, condition de réalisation, etc)

Satisfaisant ou très satisfaisant
90%



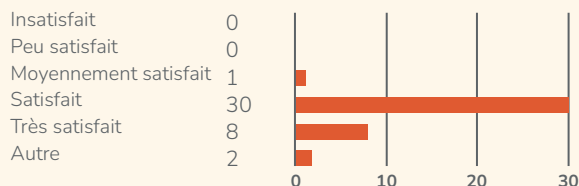
L'intervention des formateurs

Satisfaisant ou très satisfaisant
95%



La qualité du suivi pédagogique

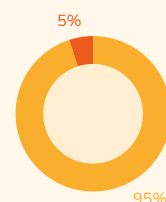
Satisfaisant ou très satisfaisant
93%



Etes-vous prêts à faire appel de nouveau au Pôle formation de Cheops ?

Oui à
95%

Oui	39
Non	0
Je ne sais pas	2



L'équipe du pôle formation de Cheops met tout en œuvre pour offrir un service de qualité qui va au-delà de nos obligations Qualiopi. Votre satisfaction est notre priorité et nous maintenons une posture d'amélioration continue permanente.

Le retour des apprenants

Recommanderiez vous cette formation à vos collègues / amis ?

9,0/10

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

8,7/10

La formation est-elle adaptée à votre niveau ou votre emploi ?

8,8/10

Les supports utilisés pendant la formation étaient utiles pour apprendre ?

8,9/10

Votre apprentissage a-t-il été renforcé par les connaissances et l'expérience du formateur ?

9,2/10

Le formateur a-t-il su s'adapter à vos besoins ?

9,1/10

A-t-il été facile de participer activement au cours de la formation ?

9,3/10

La durée de la formation est-elle adaptée ?

8,4/10

La rythme de la formation a favorisé votre apprentissage ?

8,6/10

Grâce à cette formation, vous avez acquis de nouvelles compétences ou renforcé des compétences existantes ?

8,8/10

Allez-vous pouvoir appliquer les acquis de la formation dans votre travail ?

8,6/10

Les objectifs de la formation ont-ils été complètement atteints ?

8,8/10

Les conditions matérielles de la formation étaient-elles satisfaisantes ?

8,9/10

La composition du groupe était-elle bien adaptée ?

9,4/10

Satisfaction des participants aux formations : **87% de taux de remplissage** des questionnaires de satisfaction

Témoignages des apprenants

"Formateur passionné par le sujet et qui donne la parole pour échanger"

"Apport théorique très riche ponctué d'exemples concrets en lien avec mon activité professionnelle"

"Animation dynamique (le temps est passé très vite)"

"Expertise du formateur, vulgarisation de concepts scientifiques, mise à disposition d'outils mobilisables immédiatement"

"Adaptabilité aux besoins et rythme des participants"

"Les points forts de cette formation résidaient principalement dans la compréhension approfondie du fonctionnement des troubles cognitifs. Elle a permis d'acquérir une meilleure connaissance des mécanismes sous-jacents et de développer des stratégies efficaces pour les appréhender et les utiliser dans différentes situations. Cette approche a renforcé notre capacité à analyser et à ajuster les processus cognitifs, offrant ainsi une réelle valeur ajoutée dans la gestion des défis liés à la cognition"

"Interaction "

"L'entraide, la composition du groupe et un formateur hors pair"

Nous avons des axes de progrès et nous remercions tous les participants de leurs commentaires constructifs :

"Avoir le powerpoint avant ou pendant la formation"

"Davantage de supports interactifs"

"Parce que cela n'a pas pu être possible lors de la formation, l'intervention d'une personne souffrant de trouble psychique pour témoigner"

"Adapter la formation pour des fonctions autres que conseiller"

"Formation en coanimation avec deux professionnels travaillant ensemble mais à deux fonctions différentes"

"1 journée de plus aurait été encore mieux"

Les nouveautés mises en place en 2024

En 2024, Cheops a confirmé sa volonté de :

- réduire son impact écologique et de dématérialiser au maximum le catalogue formation. Le lieu de consultation du catalogue se fait en priorité sur le site internet www.cheops-formation.org.
- diversifier des modalités pédagogiques et les niveaux de formation initiés en 2023. Des formations sont désormais réservées au Cap emploi, selon une stratégie claire : préserver l'expertise handicap en lien avec l'emploi.

En 2024, 15 nouvelles formations viennent agrémenter l'offre de formation du catalogue.

DIFFÉRENTES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Distanciel (classe virtuelle, plateforme)
- Hybride (présentiel + distanciel)
- Co-modale
- Vous avez un besoin spécifique, contactez-nous : contact@cheops-ops.org

3 NIVEAUX DE FORMATION

- INITIATION : Formations courtes qui posent les bases d'un sujet
- FONDAMENTAUX : Formations pour développer des compétences et pratiquer
- APPROFONDISSEMENT : Formations pour dépasser vos compétences déjà acquises et développer une plus grande expertise

Le référentiel d'autoévaluation qualité

En 2024, la commission évaluation et démarche qualité a travaillé sur le référentiel d'autoévaluation qualité des Cap emploi.

L'objectif de ce référentiel est de permettre aux Cap emploi d'entrer dans une démarche qualité commune, pouvant servir de base à l'évaluation conventionnelle, et permettant d'évaluer la qualité de la mise en œuvre des missions d'accompagnement vers et dans l'emploi.

Pour l'élaboration du référentiel, la commission s'est basée sur :

- Les exigences de la convention pluriannuelle d'objectifs des Cap emploi
- Les exigences légales et réglementaires
- Le guide méthodologique de l'offre de services des Cap emploi
- Le retour d'expériences sur l'accompagnement à une démarche ISO 9001 portée depuis près de 15 ans par le réseau

Les champs d'autoévaluation :

- Les missions d'accompagnement vers et dans l'emploi à destination des personnes et des employeurs
- Les obligations législatives et réglementaires
- Le pilotage
- Le management et les ressources humaines
- La relation avec les partenaires et avec les prestataires
- La communication

La phase test :

En juin 2024, les Cap emploi ont été invités à participer à un webinaire de présentation du projet de référentiel d'autoévaluation.

28 Cap emploi ont validé leur participation à la phase test. Les retours ont été dépouillés par la commission au cours du dernier trimestre 2024. Les Cap emploi tests ont ainsi pu proposer des axes d'amélioration, identifier les items à reformuler ou à expliciter et proposer de nouveaux items.

L'outil sera disponible pour les Cap emploi au second semestre 2025.

L'ISO 9001

Le groupe qualité composé de relais qualité, de directions Cap emploi et de la Déléguée Générale de Cheops s'est réuni en 2024 pour actualiser le kit de certification. Avec l'appui du Cabinet CALIX Conseil, partenaire historique de la démarche du réseau, le kit a été retravaillé pour inclure les évolutions réglementaires et législatives ainsi que celles de l'offre de services.

Le kit a été livré en juin 2024, permettant aux structures certifiées ou en cours de certification, d'adapter leur système de management de la qualité à ces nouvelles évolutions.

Quelques infos 2024 :

- Félicitations au Cap emploi 95 pour l'obtention de sa certification
- Merci aux 14 Cap emploi qui ont fait appel au pool d'auditeurs internes de Cheops
- Belle aventure ISO 9001 aux 3 structures qui se sont engagées dans la démarche en 2023 et qui ont poursuivi leur formation en vue d'une certification d'ici 2026

La mise en œuvre de la loi pour le plein emploi

La loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi prévoit la création du Réseau Pour l'Emploi auquel participent pleinement Cheops et les Cap emploi. L'objectif est de mieux répondre aux besoins des personnes et des employeurs pour favoriser le plein emploi.

Les Coproduct Managers

La mise en place du Réseau Pour l'Emploi s'est traduite par les chantiers communs numériques permettant une convergence des actes métiers des opérateurs du Réseau Pour l'Emploi que sont France Travail, les Missions Locales, les Cap emploi et les conseils départementaux, tout en conservant l'expertise de chacun.

Afin de répondre à ces enjeux, des CO-PM (coproduct managers) ont été mis en place au sein de Cheops.

Ils sont référents métier sur le périmètre du commun numérique et ont une bonne connaissance des processus métiers.

Leurs missions :

- Co-définir la vision commune avec les autres CO-PM et être garant(e) de l'impact utilisateur
- Partager et expliquer les processus métier de leur réseau
- Co-réaliser des benchmarks concurrentiels
- Identifier et mobiliser les interlocuteurs de leur réseau qui peuvent contribuer à la démarche (exemples : interviews, tests utilisateurs...)
- Co-définir la stratégie produit et les roadmaps avec l'équipe projet
- Participer à la priorisation des parcours de manière agile et itérative afin de délivrer rapidement de la valeur aux utilisateurs
- Co-analyser les résultats (d'exploration, expérimentation) et en tirer des apprentissages
- Rédiger des supports synthétiques et impactant
- Être le relais auprès des sponsors de leur entité

7 CO-PM ont été mobilisés sur toute l'année 2024 sur les champs suivants :

- Inscription et orientation
- Diagnostic
- Data inclusion
- Back office offres
- Interface usagers
- Contrat d'engagement
- CRM entreprises

Des contributeurs du réseau ont également collaborés activement, pour tester, explorer et porter les enjeux emploi/handicap dans les transformations induites par la loi pour le plein emploi.

Témoignage de Maiwenn BUZET, coproduct manager sur le "contrat d'engagement"

Dans le cadre de la mise en place de la loi pour le plein emploi, une nouvelle aventure professionnelle a débuté pour moi en tant que coproduct manager en janvier 2024.

Ma mission : représenter Cheops dans la création et la mise en œuvre du contrat d'engagement.

L'objectif commun du Réseau Pour l'Emploi : créer une solution digitale et dynamique, pour formaliser, co-construire et suivre les étapes de parcours de la personne accompagnée. Le travail collaboratif fut riche, dynamique, créatif, aux côtés de France Travail, de la Mission Locale et des Conseils Départementaux. Notre participation concrète en tant que réseau avait pour ambition de répondre aux besoins des utilisateurs en valorisant l'expertise des Cap emploi, tout en prenant en compte la réalité des situations de handicap. Cette collaboration a permis de porter la parole de Cheops auprès de nos partenaires et de sensibiliser tout au long de la création du produit aux enjeux du handicap et à l'accessibilité numérique. Les Cap emploi ont ainsi été pleinement associés et notre spécificité reconnue dans la mise en œuvre du contrat d'engagement. Nous avons pu participer activement à ce travail d'idéation, de création, d'amélioration de la solution numérique en apportant notre regard métier. L'enjeu était également de favoriser l'acculturation des Cap emploi sur ce nouveau produit et les actes métier associés. Ce fut tout au long de cette année, une très belle aventure professionnelle en mode Réseau Pour l'Emploi, qui a permis une réelle contribution et de faire évoluer les réflexions en tenant compte des spécificités propres des personnes en situation d'handicap.

L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU :

Des newsletters spécifiques ont été diffusées auprès des directions Cap emploi permettant de faire un point d'étape sur les travaux en cours.

Des capsules vidéos ont été enregistrées permettant de faire un focus sur un produit ou un processus (ex : le diagnostic socio-professionnel, contrat d'engagement, le processus d'inscription et d'orientation) et de contribuer ainsi à la montée en compétences du réseau.

Des "LPE Kafé" ont été instaurés tous 15 jours avec les délégués régionaux de Cheops pour répondre aux interrogations du réseau.

Un focus sur la loi pour le plein emploi a également été fait à chaque réunion du Conseil d'administration et dans le cadre des séminaires à destination des présidents, directeurs et conseillers Cap emploi.



Le partenariat avec France Travail

En 2024, France Travail a créé une direction de programme handicap portée par Caroline Derkerle.

Le partenariat entre Cheops et France Travail s'est ainsi poursuivi et renforcé dans un objectif commun de préserver les fondamentaux de l'offre de services intégrée issue du rapprochement entre Pôle emploi et les Cap emploi, tout en recherchant les améliorations en terme d'accompagnement des personnes en situation de handicap et des employeurs.

Les échanges avec la direction de programme handicap portent sur 3 dimensions :

- L'intégration de la question handicap co-portée dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi
- Le pilotage de 4 mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap
- Le pilotage de l'offre de services intégrée

Les comités stratégiques, réunissant pour France Travail le Directeur général, le Directeur général adjoint et la Direction de programme handicap, et pour Cheops le Président, un Administrateur issu du Bureau national, la Déléguée générale et la Directrice de programme, se sont poursuivis en 2024 permettant de porter le pilotage du partenariat au plus haut niveau.

Les principes du rapprochement s'inscrivent dans l'esprit de la loi de 2005 :

Le demandeur d'emploi en situation de handicap (DEBOE = Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi) doit avoir la même porte d'entrée que tout **demandeur d'emploi = le droit commun = France Travail**, qui mobilise l'expertise de Cap emploi en cas de besoin.

Un demandeur d'emploi en situation de handicap, avant d'être une personne handicapée, est un demandeur d'emploi.



Depuis 2022, le DEBOE passe par une inscription à France Travail.

Concrètement :

Création d'une Team handicap dans chacune des 900 agences France Travail composée de conseillers France Travail à dominante handicap (portefeuille mixte plancher 40% de DEBOE) et de conseillers Cap emploi (portefeuille exclusif de DEBOE) qui accompagnent ensemble les DEBOE dans l'agence France Travail devenue LUA : Lieu Unique d'Accompagnement.

Répartition :

Le DEBOE sera accompagné par un conseiller Cap emploi de la team dans les situations plus complexes liées au handicap, quand la personne a besoin d'être accompagnée sur le champ du rétablissement et de la compensation de son handicap.

Une offre de services également pour accompagner les employeurs

Une co-responsabilité dans les résultats sur l'emploi des DEBOE

Les mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap

Cheops et France Travail sont en charge du pilotage de 4 des 18 mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap :

La détermination de **l'environnement professionnel le plus adapté**

Permettre à tout organisme de formation « ordinaire » d'**accueillir un apprenant en situation de handicap**

Favoriser la **mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs** engagés en faveur des personnes en situation de handicap

Mieux **accompagner les licenciés** pour inaptitude

Des chefs de projets "XP" (XP= expérimentation) ont été désignés au sein des 2 organisations

Focus sur la mesure « la détermination de l'environnement professionnel le plus adapté » :

France Travail – Cap emploi accompagneront les personnes en situation de handicap pour déterminer avec elles, notamment sur la base d'immersions, et avec l'appui d'autres acteurs du territoire, tels que médico sociaux, l'environnement de travail le mieux adapté à leurs besoins (ESAT, entreprise adaptée, entreprise ordinaire avec emploi accompagné ou entreprise ordinaire sans accompagnement humain) et si besoin de formation, l'environnement de formation le mieux adapté (organisme de formation de droit commun ou ESRP).

Évolution du process d'orientation en ESAT :

Concrètement, les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) au plus tard le 1er janvier 2027 ne pourront plus orienter en ESAT sans proposition préalable de France Travail /Cap emploi.

Objectif de l'évolution :

Améliorer les modalités d'orientation en milieu protégé ESAT et répondre aux ambitions suivantes :

Une évaluation de l'ensemble des champs des possibles : entreprise ordinaire, emploi accompagné, entreprise adaptée ESAT, ESRP et ce en fonction des besoins de la personne

Une personne reçue et associée au choix de son orientation

Une évaluation qui s'appuie aussi sur des mises en situation professionnelle

Des décisions d'orientation plus homogènes sur le territoire national

5 territoires pilotes ont été lancés fin 2024 :

Allier

Haute-Savoie

Charente-Maritime

Somme

Val d'Oise

FOCUS Signature de la convention ESAT- Service Public de l'Emploi

Une convention cadre de cinq ans a été signée le 18 novembre 2024 dans un objectif de renforcer la coopération entre les ESAT et les acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE) : France Travail, Cap emploi et les Missions Locales.

Cette convention officialise et pérennise les liens entre les équipes encadrantes des ESAT et les structures d'accompagnement à l'emploi. Elle sera adaptée localement, au niveau départemental, afin de prendre en compte les spécificités territoriales.

L'objectif est de garantir un parcours professionnel fluide, respectant le libre choix des personnes en situation de handicap entre milieu protégé et milieu ordinaire.

Les signataires s'engagent à collaborer étroitement pour créer des passerelles entre les différents environnements de travail.

Des actions concrètes sont prévues :

Réunions régulières entre équipes des ESAT et professionnels France travail, Cap emploi et Missions Locales

Meilleure connaissance mutuelle

Amélioration des processus

Implication des Missions Locales pour les jeunes travailleurs d'ESAT de moins de 26 ans



Signature de la convention avec toutes les parties prenantes – Esat Berthier (Paris) le 18 novembre 2024

Collaboration de Cheops avec l'Agefiph et le Fiphfp

Avec le FIPHFP et l'Agefiph, Cheops participe :

- Aux copils d'évaluation **Inclu'Pro** (et au groupe de travail stratégique)
- Aux copils d'évaluation de la **création d'activité** (et au groupe de travail stratégique)

Avec l'AGEFIPH, Cheops participe :

- Aux travaux préparatoires à la **modernisation de la RLH** (Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap) sous l'égide de l'Etat
- Au groupe de travail interne AGEFIPH concernant l'aide sur **les aménagements de situation de travail (AST)**
- Au comité utilisateurs de la **plateforme digitale**
- A la construction de modules de **formation asynchrone et synchrone sur la thématique du maintien dans l'emploi** afin de rendre lisible la complémentarité d'intervention Agefiph/Cap emploi sur ce sujet. Ces modules sont disponibles sur la plateforme APro de l'Agefiph. Des séances d'appropriation sont prévues sur les deux réseaux dans le but d'en faire une présentation commune aux partenaires sur les territoires



Les autres actions sur l'accompagnement dans l'emploi

Le groupe de travail avec les **partenaires de la remobilisation** (CNAM, Cheops, Agefiph, France travail, MSA, OETH) a poursuivi ses travaux. Sur 2024, on peut noter les travaux communs avec Cheops, l'Agefiph et la Carsat sur **la mobilisation du FIPU (Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure professionnelle)** en complémentarité avec l'aide AST, ainsi que l'association de tous ces partenaires à la réflexion sur **l'expérimentation sur les licenciés pour inaptitude**.

Des séances de travail ont été débutées avec **Presanse** (réseau des SPSTI - Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises). Presanse a présenté ses actions à l'Agefiph. Son président Maurice PLAISANT et son directeur général Martial BRUN, ont participé au congrès national de Cheops à Montauban. Cheops et l'Agefiph ont participé à l'une des journées d'études de Presanse et ont présenté leurs offres de services respectives et leur complémentarité. Cheops et l'Agefiph sont conviés également au comité scientifique de Presanse.

Une note commune France compétences, Cheops, Agefiph a été réalisée sur **l'aiguillage des CEP** entre les opérateurs Avenir Actifs et les Cap emploi et présentée lors d'un webinaire à 3 voix.

La commission maintien et prévention de la désinsertion professionnelle a changé de nom en fin d'année et est devenue la **commission expertise, compensation et rétablissement** afin de se pencher sur ces concepts clés, d'en faire une définition commune à nos missions et de les décliner opérationnellement.

Cheops est adhérent au **Réseau Français du Processus de Production du Handicap (RFPPH)**, modèle québécois qui façonne beaucoup de nos outils.



L'EUROPE

Fin 2022

Cheops a été admis au sein du réseau Eures (service public de l'emploi européen)

En 2023

27 conseillers Cap emploi intégrés à EURES

En 2024

13 nouveaux conseillers Cap emploi intégrés à EURES

RAPPEL SUR EURES

Créée en 1994, Eures est l'agence européenne en charge de la promotion et de l'accompagnement de la libre circulation des travailleurs en Europe. Elle concerne les 27 états membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein et la Suisse. L'ensemble des membres du réseau Eures accompagne les travailleurs et demandeurs d'emploi qui ont un souhait de mobilité en Europe (outgoing et incoming). De même, ils accompagnent les entreprises européennes qui souhaitent recruter un candidat venant d'un autre pays d'Europe. Par délégation du Ministère du Travail, France Travail porte la coordination nationale du réseau Eures pour la France.



LES 30 ANS D'EURES

Créé en 1994, le réseau EURES (European Employment Services) a célébré en 2024 ses 30 ans d'accompagnement des travailleurs européens dans leur mobilité professionnelle.



LES EVENEMENTS 2024

Cheops et les conseillers Cap emploi EURES ont participé à plusieurs événements en 2024 pour favoriser la mobilité professionnelle européenne des personnes en situation de handicap.

Les 24 et 25 janvier Lors du salon du Travail à Paris les conseillers Cap emploi EURES étaient présents pour renseigner le public en situation de handicap sur un espace dédié à la mobilité professionnelle européenne.

Le 23 mai Le Salon européen de recrutement en ligne avec le soutien des équipes Cap emploi, a permis aux demandeurs d'emploi en situation de handicap d'accéder à des opportunités dans les NTIC et le secteur Banque/Assurance en France, Espagne, Finlande, Irlande et aux Pays-Bas.

Les 6 et 7 mars Au Salon TAF à Montpellier et au Salon "S'expatrier, mode d'emploi" à Paris, les conseillers Cap emploi EURES ont informé sur les opportunités de mobilité internationale et les dispositifs d'accompagnement.

Le 9 juillet La conférence EURES avec l'intervention de Lionel ROLLAND, coordinateur EURES au sein de Cheops Cap emploi a permis de présenter le marché européen de l'emploi, les opportunités professionnelles, le réseau Eures, l'accompagnement à la mobilité professionnelle européenne proposé par les acteurs de l'emploi : Apec, France Travail, Cap emploi.

LES ACTIONS 2024 AUTOUR DE L'EUROPE

Travailler sur l'amont des parcours : dans une logique rétablissement, favoriser les échanges et les découvertes de pays européens au cœur de l'accompagnement du projet (programme ERASMUS+)

Mobiliser les aides européennes TMS : poursuite et renforcement de la coopération et du programme bilatéral franco-allemand (BAA-ZAV / CHEOPS) à l'horizon 2027

- Développer une approche sectorielle sur le volet recrutement

Conseiller, Accompagner : renfort possible de 13 nouveaux conseillers EURES au sein du réseau – toutes les régions représentées.

Rendre lisible l'offre de services « mobilité – EURES »

- Définir et rédiger une offre de services "mobilité" au sein de l'offre de services Cap emploi
- Préciser les articulations « mobilité » (LUA et Réseau des acteurs...)

Structurer les interventions des Conseillers EURES Cap emploi :

- Favoriser les rencontres / organisations régionales
- Rendre lisibles les interventions EURES-Cap emploi au sein du système d'information, en lien avec les missions Cap emploi (rétablissement et compensation)

Développer un programme d'appui linguistique autour de l'offre de services et des expertises Cap emploi

L'EUROPE

Projet Erasmus+ DiTL

*(Disabled people inclusion and training in Transport and Logistics/
favoriser la formation et l'inclusion des personnes en situation de
handicap dans la logistique et le transport)*

Cheops a été convié dans le projet porté par l'AFT pour représenter la France dans la dimension handicap du projet auprès d'autres partenaires de l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne.

Contexte du projet DiTL

L'AFT a initié au printemps 2024 le projet DiTL, dans le but de renforcer l'égalité et la non-discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap dans leur accès à la formation et à l'emploi dans les métiers du transport et de la logistique, domaine professionnel en tension où elles sont encore largement sous-représentées.

Objectifs principaux

Dans ce contexte, le projet DiTL, qui a pour but de favoriser l'inclusion et la formation des personnes en situation de handicap dans le transport et la logistique, se propose de :

- **Amener des acteurs** venant d'horizons différents à travailler ensemble en complémentarité pour partager leurs connaissances, expertises dans le but de les mettre aux services des organismes de formation préparant aux métiers de la conduite et de l'entreposage, des entreprises du secteur du transport et de la logistique et des personnes en situation de handicap ;
- **Inclure les nouvelles technologies** et les compensations dans le processus de formation et d'inclusion dans les métiers de la conduite et de l'entreposage ;
- **Renforcer les programmes de sensibilisation** dans les organismes de formation, auprès des acteurs œuvrant dans l'orientation et la formation mais également auprès des entreprises accueillant des alternants ou des personnes en situation de handicap en stages/immersions en milieu professionnel.

UN PROJET SUR 3 ANS 2024-2027

Le projet DiTL de 36 mois, mettra en œuvre 4 productions intellectuelles qui répondront aux difficultés d'accès à la formation des métiers de la conduite et de l'entrepôt des personnes en situation de handicap.

Le projet DiTL portera les activités suivantes :

WP2 : Une meilleure compréhension de la réglementation et des dispositions inclusives dans le transport et la logistique en Europe, et l'élaboration de recommandations pour encourager les réglementations transnationales et nationales, tout comme les référentiels de formation plus inclusifs.

WP3 : Dresser un état des lieux des solutions technologiques et mesures de compensation en Europe pour favoriser la formation et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le secteur du transport et de la logistique. => Elaboration d'une boîte à outils permettant d'identifier, en fonction du projet professionnel dans le transport et la logistique de la personne en situation de handicap (métiers visés), et de ses capacités fonctionnelles, les dispositifs de compensation disponibles. Cheops pilotera l'activité WP3 : la boîte à outil de la compensation en Transport et Logistique début 2026

WP4 : Une sensibilisation et une formation des parties prenantes cibles dans chaque pays partenaire.



CONCOURS CAP HANDICOOK

Le concours Cap Handicook 2024, organisé par le réseau Cheops – Cap emploi, vise à promouvoir l'insertion des personnes en situation de handicap dans le secteur de la restauration. Cette compétition culinaire met en lumière les talents de candidats en situation de handicap à travers plusieurs épreuves régionales, aboutissant à une grande finale.

Le concours

En 2024, le concours Cap Handicook s'est déroulé avec **six étapes régionales et une grande finale**.

Les équipes étaient composées, d'une part, de candidats issus d'ESAT, d'entreprises adaptées ou d'IMPRO (un encadrant, deux travailleurs en cuisine et un travailleur en salle) et, d'autre part, de candidats accompagnés par Cap emploi et France Travail (un candidat en salle et un candidat en cuisine, en binôme avec un Maître Restaurateur). Pendant **deux heures**, les équipes se sont affrontées pour la réalisation d'un menu en cuisine et le dressage en salle. Une partie du menu était élaborée à partir d'un panier mystère avec des ingrédients imposés.

- Pour le chef Maître Restaurateur et le candidat Cap emploi - France Travail en cuisine : **réalisation d'une entrée**.

- Pour les candidats Cap emploi - France Travail en salle : **dressage et service**, avec accueil du jury dégustation.

Plusieurs prix ont été remis pour chacune des productions (meilleure entrée, meilleur plat, meilleur dessert, meilleur dressage), ainsi qu'un prix spécial "Prix de la solidarité", récompensant la cohésion de l'équipe durant l'épreuve. À chaque étape régionale, l'équipe totalisant le plus de points sur l'ensemble des réalisations remporte le prix de la meilleure équipe et se qualifie pour la finale.

La grande finale s'est tenue le 27 janvier 2025, avec les épreuves techniques organisées dans les cuisines de la Rungis Académie, et la cérémonie officielle de remise des prix au Ministère de la Santé.

L'équipe finaliste de Rennes, composée de candidats du restaurant L'Albizia de l'entreprise adaptée SAPRENA, ainsi que d'Aurélien et Bernard, candidats Cap emploi / France Travail, encadrés par Michael Gressier, professeur de cuisine, a remporté le 1er prix de cette édition 2024.



Quelques chiffres sur les éditions 2023 et 2024

- **11 étapes régionales**
- **2 grandes finales - 400 invités**
- **188 candidats** : Esat - Entreprises adaptées - Im Pro - Cap emploi - France Travail
- **268 participants** : candidats + encadrants et maîtres restaurateurs
- **Une centaine de professionnels** jurys techniques cuisine, salle, dégustation
- **Une centaine de partenaires institutionnels**

Les partenaires

Le concours bénéficie du parrainage du Ministère de la Santé et de Michel Bras, Chef étoilé.

Les partenaires professionnels parties prenantes sur le concours :

- Association Française des Maîtres Restaurateurs (AFMR)
- Académie Nationale de Cuisine (ANC)

Les partenaires institutionnels :

- Région Ile de France
- Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)
- Agefiph
- Fiphfp
- France Travail
- Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance (OCIRP)
- Handiwork
- Unirh

L'ambition

Le concours vise à se consolider d'ici 2025 en renforçant les partenariats et l'approche budgétaire, tout en s'étendant à de nouvelles régions telles la Guadeloupe et les Hauts-de-France.

Dans le cadre de l'intégration de Cheops au réseau européen de l'emploi EURES, une équipe allemande participera à une étape régionale.

Ce concours a vocation à devenir un concours européen.

LES PARTENARIATS



LES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP

Convention avec le Fiphfp



Convention avec l'Agefiph



Convention avec Hello Handicap



Convention Fagerh en cours de renouvellement avec France Travail et les Missions Locales



Charte Handiss'pensables avec l'OETH



LE MONDE ÉCONOMIQUE / LES EMPLOYEURS

Convention avec la Poste - l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) - Elio - CCI France - Talents Debouts et la fédération du BTP



LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

France Travail - Cap emploi



Convention en cours de renouvellement avec l'Apec



L'ÉTAT

Convention avec la délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)



Charte de partenariat avec l'OFII



Convention Prism'emploi



Convention quinquapartite ETAT - Agefiph - Fiphfp - France Travail - Cheops



La convention nationale pluriannuelle multipartite de mobilisation pour l'emploi des personnes en situation de handicap

* Les signataires :

- Etat
- France Travail
- Agefiph
- Fiphfp
- CNSA
- Régions de France
- CNAM
- CCMSA
- Cheops
- UNML

Convention Ministère du travail, ministère de la Transformation publique – France Travail - Cheops- UNML

Convention Ministère du Travail, Ministère de la Transformation publique - France Travail - Cheops - UNML

Le 13 mars 2024, lors du salon de l'emploi public, une convention de partenariat a été signée entre les ministères du Travail et de la Transformation de la Fonction publique et les acteurs du Réseau Pour l'Emploi : France Travail, Cheops et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML).

Cette convention vise à faciliter l'accès des jeunes et des demandeurs d'emploi dont les personnes en situation de handicap, aux métiers de la fonction publique, en valorisant les opportunités d'emploi de proximité offertes par le service public et en diversifiant les profils recrutés. L'objectif est de **répondre aux besoins des territoires tout en renforçant la diversité au sein de la fonction publique.**



Monsieur Thibaut GUILLUY, Directeur Général de France Travail - Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président de l'UNML - Madame Catherine VAUTRIN, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités - Monsieur Alain FROUARD, Vice-Président de Cheops - Monsieur Stanislas GUERINI, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique

Les conventions employeurs

En 2024, plusieurs conventions de partenariat ont été signées afin de renforcer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap et répondre aux besoins de recrutement et maintien dans l'emploi des employeurs.



Partenariat national Talents Debout-Cheops-France Travail

Le 03 mai

Louvre Banque Privée, engagée dans la transformation durable de la société, a créé l'association Talents Debout pour accompagner individuellement les personnes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi et soutenir les entreprises dans le développement de leur politique handicap. Ce partenariat, signé le 03 mai en présence de Madame Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités s'inscrit dans une démarche d'inclusion renforcée, mettant en commun les ressources de Talents Debout, France Travail et de Cheops.

Jean-Marc RIBES, Président du directoire de Banque Richelieu France, Catherine VAUTRIN, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Thibaut GUILLUY, Directeur Général de France Travail, Jean-Pierre BENAZET, Président de Cheops

LES PARTENARIATS

Partenariat national avec La Poste

Le 23 mai

Cheops et La Poste ont officialisé un accord visant à améliorer le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle des postiers en situation de handicap. Avec plus de **14 000 employés** concernés, La Poste affirme son engagement en faveur de l'inclusion.



Monsieur Karim ELOUATTASSI, Directeur qualité et conditions de travail Groupe La Poste et Monsieur Jean-Pierre BENAIZET, Président de Cheops

Partenariat national du Réseau Pour l'Emploi avec CCI France

Le 23 septembre

Une convention entre la Chambre du Commerce et de l'Industrie France, France Travail, l'Union nationale des missions locales et Cheops a été signée pour renforcer l'accompagnement des entreprises, en particulier dans **les secteurs en tension**.



Monsieur Alain DI CRESCENZO, Président CCI France, Monsieur Aymeric MORIN, Adjoint au Directeur général adjoint de France Travail, Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président de l'UNML, Monsieur Joseph LATSCHE, Vice-Président de Cheops Grand Est

Partenariat national du Réseau Pour l'Emploi avec les fédérations du Bâtiment

Du 7 au 11 octobre

France Travail a organisé un événement national pour valoriser les métiers du bâtiment et des travaux publics, promouvoir les formations et renforcer le recrutement dans un secteur clé de l'emploi. Cet événement a également été l'occasion de renouveler les conventions de partenariat liant le Réseau Pour l'Emploi aux organisations professionnelles du secteur comme la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

En 2023, le secteur du bâtiment et des travaux publics représentait plus de **1,2 millions de salariés** répartis dans un peu plus de **381 000 structures**, faisant de lui l'un des premiers employeurs en France



Signature des conventions de partenariat du Réseau Pour l'Emploi avec la FFB (Fédération Française du Bâtiment), la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) et la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), lors du lancement de la semaine des métiers du BTP du 07 au 11 novembre

Partenariat national Elior-Cheops-France Travail

Le 19 novembre

Elior Group s'est engagé à recruter et accompagner davantage de collaborateurs en situation de handicap, avec l'objectif d'atteindre un taux de **7 %** d'ici 2030.



Caroline DEKERLE, Directrice du programme Handicap - Direction générale France Travail, Boris DERICHEBOURG, Directeur des opérations Elior et Jean-Pierre BENAIZET, Président de Cheops

LES COMITÉS NATIONAUX

COMITÉ NATIONAL POUR L'EMPLOI (CNE)

Le comité national pour l'emploi est issu de la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi. Il assure la concertation entre les membres du réseau, définit les orientations stratégiques, évalue les moyens alloués à la réalisation des actions, définit un socle commun de services au bénéfice des personnes et des employeurs, définit les critères d'orientation et établit les indicateurs nécessaires au pilotage, au suivi et à l'évaluation des actions des membres du réseau et assure la concertation sur les évaluations réalisées ainsi que sur les résultats observés. Cheops est membre permanent du CNE avec une voix consultative.

Cheops participe également aux 4 commissions nationales issues du CNE :

La commission « Inclusion »

La commission « Système d'information »

La commission « Indicateurs du Réseau Pour l'Emploi »

La commission « Service du Réseau Pour l'Emploi »

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONVENTION QUINQUAPARTITE

La convention quinquapartite entre l'Etat, l'Agefiph, le Fiphfp, France Travail et Cheops a été signée en novembre 2020. La convention, qui aborde notamment le rapprochement France Travail-Cap emploi, a comme périmètre d'intervention l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap et l'appui aux employeurs publics et privés dans le recrutement et dans l'insertion dans l'emploi des nouveaux salariés et agents. Cette instance définit également les cibles des indicateurs France Travail-Cap emploi qui seront ensuite déclinées régionalement et à l'échelle des territoires.

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ACCORD CADRE NATIONAL ENTRE L'ETAT, L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII) ET LES ACTEURS DU SPE

Cheops est signataire de l'accord cadre national en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants, en tant que représentant des Cap emploi, acteurs du SPE. Cet accord a été signé pour 5 ans et se termine en 2024. Un comité technique est réuni tous les trimestres afin d'échanger sur les actions engagées et les axes d'amélioration à entreprendre. Le nouvel accord cadre sera signé à l'été 2025.

GOUVERNANCE ET REPRÉSENTATION



CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPÉES

Cheops est membre de la commission emploi du CNCPH. Les réunions mensuelles, permettent de contribuer aux études des projets de loi, textes législatifs et décrets mais également aux écrits et notes produits par la commission. Cheops représente les Cap emploi et leur expertise. La représentation de Cheops est assurée par la Déléguée Générale.



COMMISSION DES POLITIQUES D'INTERVENTION DE L'AGEFIPH

Depuis 2020, Cheops participe aux travaux de la Commission des Politiques d'Intervention de l'Agefiph. La représentation est assurée par un membre du Bureau national de Cheops également en charge de l'animation des sujets relatifs à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien dans et en emploi. La CPI est l'une des cinq commissions de l'Agefiph. Elle prépare et propose les nouvelles orientations, dresse le bilan des programmes d'intervention de l'Agefiph.



COMITÉ NATIONAL DU FIPHP

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a prévu une représentation du service public de l'emploi au sein du comité national, organe de gouvernance du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (Fiphfp). C'est dans ce contexte, que Cheops, représenté par son Président et la Déléguée Générale participe au comité national du Fiphfp depuis mai 2020.



COLLECTIF HANDICAPS

Cheops est membre du collectif handicaps au côté des autres associations des personnes en situation de handicap. Cette participation permet de renforcer le lien avec l'ensemble des associations sur le champ de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cheops y est représenté par son Vice-Président et la Déléguée Générale.



COLLECTIF FRANCE EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Membre fondateur du Collectif France Emploi Accompagné, Cheops appuie le dispositif en tant que membre du Conseil d'Administration et du Bureau. Cheops assure le lien avec les Cap emploi, acteurs du service public de l'emploi et signataires de la majorité des conventions avec les porteurs de l'emploi accompagné sur les territoires. Cheops participe aux comités techniques de préparation des copils et au comité de pilotage du dispositif au titre de membre du Service Public de l'Emploi. En outre, Cheops a mis en place un groupe de travail en interne composé de directions de Cap emploi et auquel est associé le CFEA en fonction des thématiques abordées.

3



L'ANIMATION RÉGIONALE

LES CHEOPS RÉGIONAUX

LE RÉSEAU CHEOPS EST STRUCTURÉ AVEC 16 CHEOPS RÉGIONAUX EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

CHEOPS AUVERGNE RHÔNE ALPES

PRÉSIDENT : M. ANDRÉ FARRUGIA
85 Impasse de l'Ouvèze Queue de Loups
07000 SAINT-JULIEN EN SAINT-ALBAN
contact@cheops-auvergnerrhonealpes.com
www.cheops-auvergnerrhonealpes.com

CHEOPS BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

PRÉSIDENT : M. GIL SOETEMOND
15 rue de l'Arquebuse
21000 DIJON
contact@cheops-bourgognefranchecomte.com
www.cheops-bourgognefranchecomte.com

CHEOPS BRETAGNE

PRÉSIDENT : M. ARNAUD WILLAIME
6 allée de la Guérinière
CS 46706 35067 RENNES
contact@cheops-bretagne.com
www.cheops-bretagne.com

CHEOPS CENTRE VAL DE LOIRE

PRÉSIDENT : M. JEAN-PIERRE LEMIERE
4 impasse Monbarry
45140 ORMES
contact@cheops-centrevalde Loire.com
www.cheops-centrevalde Loire.com

CHEOPS CORSE

PRÉSIDENT : M. LUCIEN BARBOLOSI
253 route d'Agliani Quartier Montesoro
20600 BASTIA
contact@cheops-corse.com
www.cheops-corse.com

CHEOPS GRAND EST

PRÉSIDENT : M. JEAN-LOUIS LECOCQ
8 rue Alfred Kastler
54320 MAXEVILLE
contact@cheops-grandest.com
www.cheops-grandest.com

CHEOPS GUADELOUPE

PRÉSIDENT : M. FRANK MAYNADIE
Immeuble MAGIC 1 Etage 1, Zac de Houelbourg III Rue Jean Gothland, Zone Voie verte
97122 BAIE MAHAULT
contact@cheops-guadeloupe.com
www.cheops-guadeloupe.com

CHEOPS GUYANE

PRÉSIDENTE : MME LILIANE ATTICOT DIT RAVINO
Bâtiment 2- 2ème étage, chemin grant
97300 Cayenne
contact@cheops-guyane.com
www.cheops-guyane.com

CHEOPS HAUTS DE FRANCE

PRÉSIDENTE : MME SYLVIE CHEYNEL
23 chemin du moulin Delmar
59708 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX
contact@cheops-hautsdefrance.com
www.cheops-hautsdefrance.com

CHEOPS ÎLE DE FRANCE

PRÉSIDENT : M. ALAIN FROUARD
55 rue Boissonnade 75014 PARIS
contact@cheops-iledefrance.com
www.cheops-iledefrance.com

CHEOPS MARTINIQUE

PRÉSIDENT : M. HENRI CAGE
Espace Pythagore 1 rue Eugène Eucharis, Lot. Dillon stade
97200 FORT-DE-FRANCE
contact@cheops-martinique.com
www.cheops-martinique.com

CHEOPS NORMANDIE

PRÉSIDENT : M. PATRICK ARREGUI
Fixé à la FPSR
6 rue Ferdinand Buisson
Parc Athéna
14280 SAINT CONTEST
contact@cheops-normandie.com
www.cheops-normandie.com

CHEOPS NOUVELLE AQUITAINE

PRÉSIDENTE : MME NATHALIE HIRIGOYEN
3 rue Bobillot
33800 BORDEAUX
contact@cheops-nouvelleaquitaine.com
www.cheops-nouvelleaquitaine.com

CHEOPS OCCITANIE

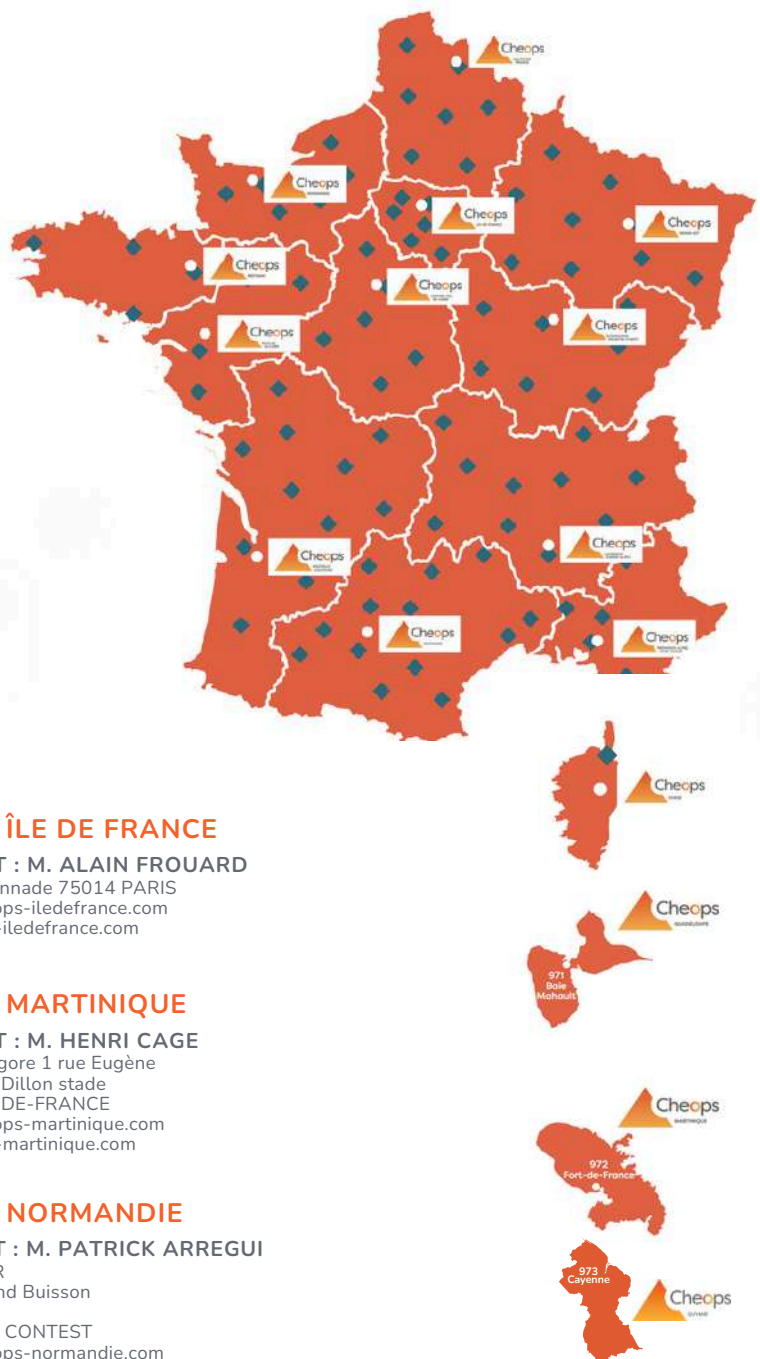
PRÉSIDENT : M. JEAN-JACQUES FAVRE
Anthyllis 8 rue Paul Mesplé
31100 TOULOUSE
contact@cheops-occitanie.com
www.cheops-occitanie.com

CHEOPS PAYS DE LA LOIRE

PRÉSIDENT : M. BRUNO MOUSSET
51 avenue du Grésillé
49000 ANGERS
contact@cheops-paysdelaloire.com
www.cheops-paysdelaloire.com

CHEOPS PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PRÉSIDENT : M BERNARD RATTO
38 avenue de l'Europe
13090 AIX-EN-PROVENCE
contact@cheops-provencealpescotedazur.com
www.cheops-provencealpescotedazur.com



Les présidents de région Cheops



André Farrugia
Auvergne Rhône
Alpes



Gil Soetemondt
Bourgogne Franche
Comté



Arnaud Willaime
Bretagne



Jean-Pierre Lemiere
Centre Val de Loire



Lucien Barbolosi
Corse



Jean-Louis Lecocq
Grand Est



Frank Maynadie
Guadeloupe



Sylvie Cheynel
Hauts de France



Alain Frouard
Île de France



Liliane Atticot Di Ravino
Guyane



Henri Cage
Martinique



Patrick Arregui
Normandie



Nathalie Hirigoyen
Nouvelle Aquitaine



Jean-Jacques Favre
Occitanie



Bruno Mousset
Pays de Loire



Bernard Ratto
Provence Alpes
Côte d'Azur

Les délégués régionaux Cheops



Philippe Brousse
Auvergne Rhône
Alpes



Maud Pause
Auvergne Rhône
Alpes



Catherine Durand
Bourgogne Franche
Comté



Murielle Dilhuit
Bretagne



Caroline Venault
Centre Val de Loire



Marie-Ange Belluso
Corse



Cécile Camut
Grand Est



Marie Custos
Guadeloupe



Annie-Claude Xavier
Guyane



Muriel Boubert
Hauts de France



Anne-Cécile Richard
Île de France



Jean-Charles Le Blevec
La Réunion



Jean-Claude Azur
Martinique



Antony Guyon
Normandie



Gracianne Etchandy
Nouvelle Aquitaine



Jean-Luc Abitteboul
Occitanie



Céline Foucher
Pays de Loire



Georges-Eric Martinaux
Provence Alpes Côtes
d'Azur



Les Cheops régionaux assurent deux grandes missions

N°1 Le déploiement régional des politiques publiques d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap

Au cœur des régions, les associations régionales Cheops œuvrent pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

- En représentant les Cap emploi dans les instances et auprès des partenaires,
- En soutenant les actions des Cap emploi et dynamiques territoriales.

À ce titre, ils participent aux instances suivantes :

CRE (Comités Régionaux pour l'Emploi)

CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle)

SPER (Service Public de l'Emploi Régional)

PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

Les Cheops régionaux participent aux réunions et actions organisées par le Conseil Régional et les DREETS (Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et dans le cadre du PRST (Plan Régional de Santé au Travail).

N°2 L'animation du réseau des Cap emploi

Les Cheops régionaux assurent un maillage de transmission d'informations aux niveaux national, inter-régional et régional. La dimension régionale optimise aussi les partages de bonnes pratiques, d'expériences et encourage la mutualisation des outils, services et fonctions supports.

LA GOUVERNANCE DES CHEOPS RÉGIONAUX

Tout comme Cheops au national, les Cheops régionaux disposent d'instances de gouvernance et de pilotage. Ils disposent d'un Conseil d'Administration composé d'administrateurs et de directeurs issus des associations gestionnaires des Cap emploi et d'un Bureau. Se tiennent également au niveau régional, des Assemblées Générales et des réunions de directeurs.

La coordination CHEOPS national - CHEOPS régional

Cette coordination se met notamment en place lors de temps d'échanges dédiés (Intervention du Président et de la Déléguée Générale dans les rencontres Cheops régionales, rencontres des Correspondants régionaux avec Cheops National...). Depuis 2019, le Président de Cheops et la Déléguée Générale mettent en place chaque année **un tour des régions**. Ces rencontres réunissent les présidents, administrateurs et directions des Cap emploi de chaque région. Elles ont pour objectif d'échanger sur l'actualité mais également sur la construction régionale.

En 2024, Cheops est intervenu au séminaire des équipes de **Cheops Occitanie** et a organisé une rencontre avec **Cheops Provence - Alpes- Côte d'Azur - Corse et Nouvelle Aquitaine**.

Les réunions des Présidents de Région permettent également d'assurer les coordinations stratégique et politique du réseau. Ces rencontres ont pour objectif de faire le point sur les orientations du réseau, l'actualité et les chantiers en cours. **3 réunions ont eu lieu en 2024** : à Agen, à Aix-en-Provence et à La Rochelle.

Les réunions des Délégués Régionaux viennent compléter cette coordination pour aborder les orientations et l'actualité sur des temps opérationnels. **4 réunions réunissant Cheops et les Délégués Régionaux** se sont tenues en 2024.



Réunion des Président de Régions Cheops



En 2024, l'animation régionale s'est faite également avec les CR² et CRGC;

LES CORRESPONDANTS REGIONAUX CENTRE RESSOURCES (CR²)

Avec le développement du centre ressources de la compensation de Cheops, le CRICHE, des CR² ont été mis en place en 2021 faisant le lien entre le comité scientifique au national et les conseillers des Cap emploi. Le CR² est la personne ressource sur le territoire qui en sensibilisant les conseillers à la philosophie retenue du PPH (Processus de Production du Handicap), assure le relais d'informations entre le national et les structures. Il contribue à la pérennisation du centre ressources. Les CR² ne se sont pas réunis en 2024 mais les rencontres vont être réactivées en 2025.

LES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX GRANDS COMPTES (CRGC)

La démarche Grands Comptes est la réponse opérationnelle à la gestion des offres d'emploi multi-sites par la mise en place d'un interlocuteur unique et d'un maillage national de Correspondants Régionaux Grands Comptes. La mission principale du CRGC est d'assurer la relation entre les Cap emploi de leur région et le Grand Compte pour soutenir la réponse aux sollicitations de l'entreprise. Ils se sont réunis 4 fois en 2024. Depuis la mise en place de la démarche, environ 70 rencontres employeurs - CRGC ont été organisées en visio et 115 employeurs «Grands Comptes» ont sollicité Cheops.

4



LES TEMPS FORTS 2024

SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap)

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), qui a lieu chaque année, est une opportunité pour présenter les services et l'accompagnement proposés aux demandeurs d'emplois, salariés, travailleurs indépendants et agents de la fonction publique en situation de handicap mais aussi pour sensibiliser les employeurs (TPE, PME et grandes entreprises). Une semaine pour parler emploi et handicap, lever les freins, apporter des informations, partager des témoignages de manière conviviale et souvent ludique, sous différents formats pour concrétiser l'emploi des personnes en situation de handicap. Des actions ont été menées en collaboration avec France Travail dans le cadre du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA) pour présenter la mission d'accompagnement vers l'emploi ainsi que des animations portées par les équipes Cap emploi sur la mission d'accompagnement dans l'emploi.

La **conférence de lancement** de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap, le 18 novembre, organisée par l'Agefiph, le Fiphfp et l'Adapt, en présence de France Travail et Cheops s'est tenue avec la participation de Monsieur Benazet, Président de Cheops.

Pour la 2ème année consécutive, Cheops a proposé des contenus « vidéo » en replay ou en live sur sa **chaîne Twitch Cap emploi** durant cette semaine.

**18 au 24
novembre
2024**

dans toute la France

28^{ème} édition

Thématique :

« Handicap et parcours professionnel : Comment assurer une vraie égalité des chances ? »

Des centaines d'actions des Cap emploi dans toute la France

Duoday

Comme chaque année, le réseau s'est pleinement mobilisé sur l'opération Duoday. Durant une journée, une personne en situation de handicap compose un duo avec un professionnel, afin de découvrir son activité, en immersion dans son quotidien.

L'édition 2024 confirme l'essor de cette opération :

- 31 436 duos formés (+14 % par rapport à 2023),
- 52 832 offres de binômes publiées (+15 %),
- 52 817 personnes en situation de handicap inscrites (+15%),
- 14 821 employeurs participants (+9 %),
- 5 004 structures accompagnantes mobilisées (+12 %).

Objectif : dépasser le seuil des 20% de participants pour lesquels l'opération aboutit à un CDI, CDD, alternance, stage ou période de formation en milieu professionnel.

Pour cette édition 2024 et la mise en place du Réseau pour l'Emploi, les acteurs France Travail, Cheops/Cap emploi et les Missions Locales ont communiqué sur un bilan commun consolidé : **14 759 duos** ont ainsi été réalisés par les 3 acteurs.



21 novembre dans toute la France

31 436 duos formés

Des campagnes de communication nationale

En 2024, Cheops a lancé 3 campagnes de communication nationale sur les réseaux sociaux : en mai sur l'alternance, en septembre sur la fonction publique et en novembre sur la SEEPH et le Duoday. De nombreux messages, témoignages, chiffres clés valorisant ces thématiques ont été publiés par les Cap emploi et Cheops Régionaux.



LES SALONS ET ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES

Salon du Travail

Les conseillers Cap emploi ont accueilli les visiteurs pour informer sur l'insertion, le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle des travailleurs en situation de handicap. Un espace dédié à la mobilité européenne a aussi permis de présenter les services du réseau EURES avec une présence des conseillers France Travail, Apec et Cap emploi. 5 délégations EURES européennes étaient présentes : Allemagne, Irlande, République Tchèque, Autriche, Slovaquie.

25-26 janvier 2024 à Paris 10ème édition 20 000 visiteurs



Salon Inclusiv'Day

Florence LE POLLOZEC, Directrice de Programme France Travail-Cap emploi au sein de Cheops, et Jean-Christophe BONNIN, Chef de Projet Direction générale / Direction des Partenariats et de la Territorialisation France Travail, ont animé 2 conférences : **"Fidéliser vos collaborateurs et attirer de nouveaux talents"** et **"Comment mesurer et améliorer son taux d'insertion en milieu ordinaire."**

Karine MARTIN, Chargée de projet – Cheops Île-de-France, et Sophie JOLY, Responsable de l'offre de services aux entreprises à la Direction Régionale Île-de-France France Travail, ont présenté en atelier **des solutions pour aider les entreprises à recruter.**

Florence WILLEMIN, Responsable Pôle Maintien Cap emploi 78, et Vincent LEQUI, Chargé de mission Cap emploi 78, ont abordé **le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap.**

Un podcast en direct a été diffusé sur Vivre FM, incluant des interviews de Florence LE POLLOZEC et Caroline DEKERLE, Directrice du Programme Handicap au sein de France Travail sur le

« Développement de l'insertion des personnes en situation du handicap ».

10 avril 2024 à Paris 5 350 visiteurs



Les universités du MEDEF #LAREF24

Anne-Cécile RICHARD, Déléguée Régionale Cheops Île-de-France, a participé à plusieurs **tables rondes sur des sujets liés à l'innovation en recrutement, l'adaptation des compétences des candidats, et l'accompagnement des entreprises face aux évolutions des métiers.** Elle a mis en avant des actions concrètes pour l'emploi des personnes en situation de handicap, tels que les partenariats avec les entreprises adaptées, les événements comme le concours Cap Handicook, les immersions professionnelles (Duoday, 1 jour 1 métier) et l'élargissement du sourcing à de nouveaux acteurs spécialisés.

26-27 août 2024 à Paris Longchamp 10 000 visiteurs 6ème édition

Le salon des Maires

Sur un stand commun France Travail – Cap emploi, les équipes ont pu rencontrer et échanger avec les maires, collectivités locales et acteurs du secteur public pour présenter l'accompagnement des Cap emploi sur les questions de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Durant cet événement, Marlène CAPPELLE, Déléguée Générale de Cheops est intervenue sur la table ronde **"Comment devenir un employeur inclusif quand on est une collectivité locale ?"** aux côtés de France Travail, du Fiphfp et du Maire de Montpellier.

19 au 21 novembre 2024 à Paris 60 000 visiteurs



Les rencontres partenaires

Cheops a activement pris part à plusieurs événements partenaires en 2024, renforçant ainsi son engagement sur les questions emploi et handicap.

- Cheops a participé aux **Journées des Lauréats de l'Agence du Service Civique le 14 juin.** L'événement comprenait une plénière introductive avec l'Agence et le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, suivie d'échanges sur l'orientation des jeunes vers le service civique avec plusieurs partenaires. Des ateliers ont abordé l'accessibilité en France et à l'international, mettant en avant des initiatives pour accompagner les jeunes éloignés de l'emploi et renforcer leur inclusion.
- Lors des **Journées d'études de la réadaptation professionnelle organisées par la Fagerh les 3 et 4 octobre,** Cheops a contribué aux échanges sur l'accessibilité des formations et l'évolution des métiers, aux côtés des ESFP, ESPO, France Travail et autres acteurs du secteur.
- Cheops a participé aux **journées nationales de l'emploi accompagné les 03 et 04 décembre** qui ont marqué les 10 ans du CFEA Collectif France Emploi Accompagné.
- France Travail, en partenariat avec le Réseau Pour l'Emploi, a lancé **"La Place de l'Emploi" édition 2024.** Cette initiative propose une tournée nationale de plus de 150 événements. Ces villages thématiques permettent d'informer, d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'emploi en mettant en avant les opportunités professionnelles et les métiers porteurs.
- Cheops a soutenu **"Le Grand Pitch"**, un concours d'éloquence organisé par Pépites Emploi, qui a mis en avant des talents en situation de handicap à travers des discours inspirants. L'édition 2024, liée aux Jeux Olympiques, a permis à 15 candidats de présenter leur pitch lors de la SEEPH, avec une remise de prix au Ministère des Finances le 06 décembre.



Journées nationales de l'emploi accompagné les 03 et 04 décembre



Finale du concours "Le Grand Pitch"

Baromètre de l'activité 2023 des Cap emploi

Le Baromètre est l'occasion pour Cheops de présenter le bilan de l'activité du réseau, les temps forts 2023 et les perspectives 2024. Durant cet événement, le Groupe La Poste et Cheops ont signé une convention de partenariat-voir page 31.

Le matin s'est tenue la conférence de presse animée à deux voix en collaboration avec Thibaut GUILLUY, Directeur Général de France Travail, pour présenter ensemble les résultats de 2023 des LUA (Lieu Unique d'Accompagnement) concernant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cheops a également partagé les chiffres clés de l'année 2023 sur l'accompagnement dans l'emploi, mettant en lumière les actions menées auprès des personnes et employeurs.

23 mai dans les salons Boffrand de la Présidence du Sénat 150 personnes



Congrès National Cheops

Les principales séquences du congrès :

- **Assemblée générale** de Cheops avec l'élection du Conseil d'administration et du Bureau Cheops.
- **Deux tables rondes :**

Première table ronde : « Le Réseau Pour l'Emploi et les expérimentations issues de la CNH, quelles améliorations attendues dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des employeurs ? »

Intervenants : DGEFP - Conseil départemental - France Travail - UNML - Cheops

Deuxième table ronde : « Le maintien dans l'emploi ... Comment éviter le licenciement pour inaptitude ? »

Intervenants : Agefiph - Fiphfp - Presanse - CFEA - Cheops

- **4 conférences débats** tenues avec les partenaires de Cheops (France Travail - Agefiph - Fiphfp - Medef - Unml - Presanse - Cfea - Cnsa - Unea - Fagerh - Conseil départemental) sur les sujets suivants : la gouvernance du Réseau Pour l'Emploi, l'innovation dans l'accompagnement des employeurs, les acteurs de la compensation et la définition des publics vulnérables.
- **Présentation des travaux des comités et commissions** Cheops.
- Focus sur les projets Cheops : **Europe et Cap Handicook** et la toute première édition des trophées de l'innovation Cheops. Voir page 14-15

Des animations autour des 10 ans sont venues ponctuer le congrès : présentation du livre et de la vidéo institutionnelle retraçant les 10 ans de Cheops.

Les congressistes ainsi que les partenaires régionaux et équipes locales ont pu visiter l'"espace des partenaires" durant les 3 jours de congrès.

18-19-20 septembre 2024 à Montauban 300 participants



Concours culinaire national Cap Handicook

Sur toute l'année dans toute la France
Voir page 28



ANIMATION DU RÉSEAU

La réunion des Directeurs Cap emploi et Délégués régionaux Cheops

Cette réunion a permis de dresser le bilan de l'accompagnement dans l'emploi en 2023, des chantiers en cours et des partenariats établis. Un point a été fait sur la Loi pour le plein emploi, les expérimentations issues de la Conférence Nationale du Handicap, ainsi que le partenariat avec France Travail. Les discussions ont également porté sur la communication, les événements, l'accompagnement à la montée en compétences du réseau et les projets pour 2024, dont Cap Handicook et le réseau européen EURES.

04 avril 2024 à Paris

90 personnes



Le Séminaire des Présidents Cap emploi

Les sujets qui ont été abordés sont : un focus sur les rôles des Présidents et Directeurs, les impacts règlementaires et législatifs de la Loi pour le plein emploi, du Réseau Pour l'Emploi et des mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap, un décryptage des obligations liées au service public de l'emploi, une présentation des projets 2024 (le concours Cap Handicook, les 10 ans de Cheops, le congrès annuel, le projet EURES) et une présentation d'une cartographie des partenariats Cap emploi.

24 et 25 avril à Bordeaux

30 participants

3ème édition



Le Séminaire des conseillers Cap emploi

Pour cette édition marquante des 10 ans de Cheops, les équipes ont participé à plusieurs temps forts : une plénière présentant l'actualité, les résultats et les projets à venir, avec un focus sur la loi "plein emploi". Ils ont aussi pris part à des ateliers sur l'accompagnement des Cap emploi, des employeurs, l'innovation, le maintien dans l'emploi et la communication. Une visite des stands des partenaires a permis de découvrir des solutions de compensation, et des activités de cohésion ont favorisé l'échange sur la compensation du handicap. Enfin, une séquence d'échanges de pratiques a permis de partager des initiatives inspirantes.

04 et 05 juin à Bordeaux

près de 400 participants

3ème édition



LES 10 ANS DE CHEOPS

2024 a marqué une année exceptionnelle pour la France, hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques, un événement symbole de dépassement de soi et d'inclusion. C'est aussi dans ce contexte que Cheops a célébré ses 10 ans. Depuis sa création en 2014, Cheops s'est imposé comme un véritable acteur institutionnel, représentant, structurant et accompagnant les Cap emploi sur tout le territoire.

À l'occasion de cet anniversaire, plusieurs initiatives ont été mises en place :

- Une campagne de communication sur les réseaux sociaux, mettant en lumière les missions, actions, chiffres clés, partenariats de Cheops et du réseau Cap emploi,
- L'édition d'un livre et d'une vidéo institutionnelle, retraçant les 10 ans d'engagement de Cheops,
- Un quiz sur Cheops à destination des équipes Cap emploi. Les gagnants ont remporté des places pour le Baromètre de l'activité des Cap emploi au Sénat, avec une visite privée, ainsi que pour le Congrès national Cheops à Montauban.
- Un congrès national réunissant les partenaires, ponctué d'animations et de temps forts célébrant ces 10 années d'impact.



PERSPECTIVES 2025

En 2025, Cheops poursuivra l'accompagnement du réseau à la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi et le déploiement des mesures issues de la CNH avec notamment le suivi des **5 pilotes de la mesure sur la détermination de l'environnement professionnel le plus adapté** et le lancement des 3 autres mesures.

Les travaux de **renouvellement de la convention quinquipartite** seront également au cœur des enjeux avec l'intégration des missions d'accompagnement de maintien dans l'emploi.

Les travaux sur **le référentiel de compétences et d'expertises** qui devraient aboutir à l'été 2025 permettront de faire évoluer l'offre de professionnalisation à destination du réseau.

L'accompagnement du réseau se fera à tous les niveaux et à toutes les strates avec **le déploiement des séminaires** à destination des Cheops régionaux, des Présidents et directions des organismes gestionnaires.

Le **concours Cap handicook** sera renouvelé en 2025 avec une touche européenne et l'ouverture du concours à une équipe venue d'Allemagne et avec 2 tests d'espace de recrutement et de mise en avant des possibilités de compensations.

Les **projets européens** ne seront pas en reste avec la deuxième vague de formation des conseillers EURES et la mise en œuvre du projet DiTL sur les métiers du transport et de la logistique.

LEXIQUE

AFNOR

Agence Française de Normalisation

AGEFIPH

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

AST

Aménagement de Situation de Travail

BAA-ZAV

Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi allemande)

CÉP

Conseil en Évolution Professionnelle

CFEA

Collectif France Emploi Accompagné

CHEOPS

Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés

CNCPH

Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

CNE

Comité National pour l'Emploi

CNH

Conférence Nationale du Handicap

COPM

Co-Product Manager

CPI

Commission des Politiques d'Intervention (Agefiph)

CR2

Correspondants Régionaux Centre Ressources

CREFOP

Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

CRGC

Correspondants Régionaux Grands Comptes

DEBOE

Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

DELD

Demandeur d'Emploi Longue Durée

DGEFP

Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DiLT

Disabled people inclusion and training in Transport and Logistics

DR

Délégué Régional

DREETS

Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

ESAT

Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail

ESPO

Etablissements et Services de PréOrientation

ESRP

Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle

EURES

EUROpean Employment Services

FAGERH

Fédération des Associations Groupements et Etablissements de Réadaptation pour les personnes en situation de Handicap

FIPHFP

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FIPU

Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure professionnelle

LUA

Lieu Unique d'Accompagnement

MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

OPS

Organismes de Placement Spécialisés

PDP

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

PMSMP

Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PRITH

Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

PRST

Plan Régional de Santé au Travail

RFPPH

Réseau Français du Processus de Production du Handicap

RLH

Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

RPE

Réseau Pour l'Emploi

RQTH

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SEEPH

Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SIEG

Service d'Intérêt Économique Général

SPE

Service Public de l'Emploi

SPER

Service Public de l'Emploi en Région

SPRO

Service Public Régional de l'Orientation

SPSTI

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

UNEA

Union Nationale des Entreprises Adaptées

UNML

Union Nationale des Missions Locales

RETROUVEZ FACILEMENT ET EN QUELQUES CLICS TOUTES LES INFORMATIONS CHEOPS NATIONALES, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DU RÉSEAU DES CAP EMPLOI !

SITES INTERNET

- Le site Cheops
- Les sites Cheops régionaux
- Le site national Cap emploi
- Les sites des Cap emploi

LE SITE CAP EMPLOI NATIONAL OFFRE UNE ENTRÉE UNIQUE NATIONALE SUR LE RÉSEAU POUR ACCÉDER

- à toutes les actualités et publications des Cap emploi
- à l'annuaire des Cap emploi : siège, antennes, permanences et les LUA (Lieu Unique d'Accompagnement France Travail - Cap emploi)
- au rapport d'activité national Cap emploi
- aux services proposés par les Cap emploi : offres d'emploi, CVthèque, formulaire maintien dans l'emploi, base des événements emploi et handicap



CHEOPS

47 rue Eugène Oudiné
75013 PARIS
Tél. 01 44 23 76 06
cheops@cheops-ops.org
www.cheops-ops.org

RETROUVEZ-NOUS

-  [Cheops, Conseil national Handicap et Emploi des OPS](#)
-  [@Cheopsconseil](#)
-  [Cheops-conseil national handicap et emploi des organismes de placement](#)
-  [Cheops-conseil-handicap-et-emploi-des-ops](#)